



## BOURSE DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2022

« Représentations et usages du vêtement chez les primo-arrivants : intégrer les enjeux interculturels pour mieux adapter les activités textiles de la CRf »

avec le soutien de la Croix-Rouge française



# Présentation

---

La **Fondation Croix-Rouge française** est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée au soutien à la recherche en sciences humaines et sociales. Son objectif est de contribuer à améliorer l'action dans les secteurs humanitaire et social, en finançant et en accompagnant des projets de recherche, en France et dans le monde, et en développant des collaborations avec les institutions académiques.

La Fondation soutient des chercheurs francophones indépendants par l'attribution de bourses de recherche sur appels à candidatures, et les accompagne depuis la conception de leur projet de recherche, en lien avec les besoins des acteurs de terrain, jusqu'à la mise en valeur de leurs travaux et la promotion de leurs idées. Ces appels portent sur les **thématiques de recherche** et les **territoires francophones** suivants.



## Santé et épidémies

Comprendre les situations et besoins sanitaires des populations, prendre en compte les dimensions socioculturelles de l'accès aux soins.



## Migrations et déplacements

Mieux cerner l'origine et les sources de migrations, les stratégies et vécus des exilés, et la pertinence de la réponse humanitaire.



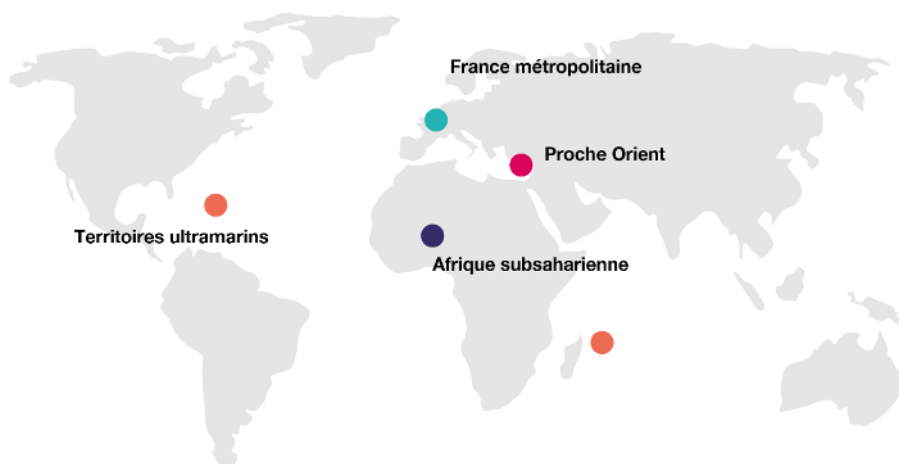
## Risques et catastrophes

Étudier les causes de fragilité des populations, la pertinence de leur préparation, leur perception des risques ainsi que les réponses humanitaires innovantes expérimentées.



## Une thématique transversale : la transition humanitaire

Anticiper et répondre aux enjeux liés aux mutations que connaît actuellement le secteur humanitaire, dans le but d'étudier ces changements majeurs dans les modèles opérationnels, les nouveaux partenariats, ou encore la reconfiguration du rôle des acteurs.



## **Appel « Représentations et usages du vêtement chez les primo-arrivants : intégrer les enjeux interculturels pour mieux adapter les activités textiles de la CRf »**

avec le soutien de la Croix-Rouge française

La Fondation Croix-Rouge française a décidé de s'associer à la Croix-Rouge française pour lancer un appel à candidatures pour **1 bourse de recherche individuelle** de **12 mois** sur le thème des représentations et usages du vêtement chez les primo-arrivants.

Il s'agit du 5<sup>ème</sup> appel à l'attention des chercheurs de **bénévo'Lab**, le programme de recherche de la Fondation dont l'initiative vient de ceux qui mènent les actions de la Croix-Rouge française au quotidien.

*Bénévo'Lab* propose à tous les bénévoles et salariés de la Croix-Rouge française de bénéficier d'un soutien technique et scientifique pour répondre à des questions ou difficultés opérationnelles rencontrées lors des missions Croix-Rouge. Chacun dans l'action n'a pas toujours le temps ou le recul nécessaire pour mener seul une réflexion sur son action, les problèmes qu'il rencontre. La Fondation Croix-Rouge propose d'associer, pendant une année, un spécialiste universitaire expert de la question soulevée, en lien constant et direct avec le bénévole ou salarié et ses missions.

Au terme de l'appel à propositions lancé en début d'année auprès de tous les bénévoles et salariés de la Croix-Rouge française, un projet proposé par une bénévole et portant sur le thème du rapport au corps et de l'estime de soi des personnes sans abri a été retenu. Le présent appel est donc tiré de la proposition initiale d'une bénévole, et de sa participation active à sa rédaction aux côtés de la Fondation.

Pour que, à travers cette bénévole, les femmes et les hommes engagés au quotidien sur le terrain bénéficient de l'expérience et des résultats de la recherche, et que leur action au service des plus vulnérables en soit renforcée, il est attendu que le/la lauréat/e de cet appel conduise ses travaux en lien direct avec le bénévole à l'origine de ce projet.

### **Thématique et zone géographique de recherche**

---

La collecte, le tri et la valorisation des textiles sont des métiers centenaires en France, et historiquement certaines friperies sont tenues par des organismes caritatifs, les vêtements provenant des dons des particuliers. L'activité textile est l'activité la plus importante de l'action sociale de la Croix Rouge française (CRf). Principalement grâce à la générosité du public, les Unités (UL) et Antennes Locales (AL) de l'association

collectent chaque année 15 000 tonnes de TLC<sup>1</sup> usagés, soit 7 % du marché national. Ces vêtements sont triés, revendus, distribués ou recyclés par 16 500 bénévoles (soit 1 bénévole sur 4 de la CRf).

A la Croix-Rouge française, le « vestiaire » traditionnel s'est imposé comme la référence en matière de distribution vestimentaire sur l'ensemble du territoire jusqu'au milieu des années 1990. Ce premier concept de dépôt et de distribution d'articles textiles de la CRf répond au besoin de se vêtir en situation d'urgence et de dépannage, exclusivement destiné aux personnes démunies.

L'apparition progressive de nouvelles formes de précarité sociale a peu à peu profondément modifié la perception traditionnelle de la pauvreté. Les dispositifs associatifs sont passés d'une logique d'assistance à une logique d'accompagnement au travers de réponses adaptées à la situation de chacun et d'un suivi des situations. Ainsi, ces dernières années ont vu la transformation d'un grand nombre de vestiaires en vestiboutiques, ouvertes à tous les publics, afin de favoriser la mixité et le lien social. Ces nouvelles boutiques sont des lieux de rencontre qui participent de la vie du quartier, propices aux animations destinées à tous, avec deux idées forces : le libre choix et la participation des personnes.<sup>2</sup>

Les vestiboutiques, et les boutiques chez Henry, ont d'abord vocation à prodiguer une aide matérielle qui consiste à octroyer la quantité de vêtements nécessaires à une personne qui a besoin de se vêtir. Cette vocation se traduit par la gratuité de l'aide vestimentaire dans 80 % des cas pour les personnes les plus démunies (une sélection d'articles est faite sur le principe du libre choix en cas de nécessité ou d'urgence) ou l'émission d'un chéquier vestiaire<sup>3</sup> (10 % des cas) ou d'un bon d'achat<sup>4</sup> (10 % des cas également) pour avoir accès à l'aide vestimentaire.

Cela dit, en réponse à certaines situations (maraudes, personnes à la rue, personnes migrantes...), l'aide vestimentaire est parfois complétée par l'octroi d'une aide matérielle d'urgence. Aussi, d'autres services destinés à répondre aux besoins de la vie quotidienne peuvent être proposés : mise en vente et le prêt de matériel pour la petite enfance, de vaisselle, de meubles, de jouets, de livres, etc., mise à disposition d'un point hygiène, d'un espace solidarité polyvalent, développement d'ateliers de lutte

---

<sup>1</sup> Les TLC (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) regroupent les vêtements, draps et serviettes, nappes et mouchoirs, chaussures de ville et de sport, accessoires, etc. Ne sont pas concernés : le tissu d'ameublement, les vêtements professionnels, les chaussures « techniques » (chaussures de ski, roller), les équipements de protection.

<sup>2</sup> Aujourd'hui on compte environ 670 vestiboutiques et 285 vestiaires de la CRf répartis partout sur le territoire français. Depuis peu, la CRf a créé un nouveau modèle de « boutique solidaire », les boutiques « Chez Henry »<sup>2</sup>, qui réaffirment la vocation sociale des boutiques par l'accueil et l'orientation des personnes en situation de précarité, l'animation d'ateliers qui favorisent le lien social, mais se veulent aussi de vrais lieux de vie, ouverts à tous.

<sup>3</sup> Une convention doit être signée avec les services sociaux pour en décrire les modalités. L'UL émet des chèquiers de la valeur estimée du montant de l'aide sociale. Ce sont alors les services sociaux qui distribuent les chèquiers dont les valeurs faciales sont déterminées en fonction des besoins. C'est une pratique qui responsabilise les personnes accompagnées et qui les place en « client » comme le reste du public.

<sup>4</sup> La mise en place de « bons d'achat » est réalisée en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux. C'est notamment une façon de ne pas stigmatiser les personnes au moment du passage en caisse. Différents types de bons existent qui sont gratuits (valeur faciale) ou qui proposent une réduction de 50 % par exemple.

contre l'illettrisme, de bricolage, de cours d'esthétique, de gestion du budget, d'information sur les accidents domestiques, les gestes qui sauvent, etc. Les ateliers permettent de proposer une animation et un service supplémentaires par rapport à un commerce lambda. Par ailleurs, 32 % des vestiboutiques ont un espace de convivialité, soit un lieu dédié à l'échange, la rencontre, au partage d'un café.

Les boutiques offrent donc plus globalement une première entrée en contact avec la Croix-Rouge française, une première évaluation des besoins, une réponse aux besoins vestimentaires et une orientation qualitative vers des acteurs Croix-Rouge ou vers des partenaires. Les personnes qui en poussent les portes ne reçoivent pas simplement des vêtements, elles sont aussi accompagnées, selon des modalités qui répondent aux objectifs et principes de l'approche globale de l'accompagnement bénévole à la Croix-Rouge française<sup>5</sup>. 77 % des boutiques solidaires ont un bureau « Accueil-écoute-orientation » ou « Petit Salon », un espace fermé propice à la confidentialité et dédié à l'accueil des personnes accompagnées. Ce cadre de confiance et ce temps d'échange permettent d'écouter la personne, de comprendre sa situation, d'identifier ses besoins, de l'orienter vers l'accès aux aides de droit commun et de construire avec elle la réponse adaptée à ses besoins.

## **L'aide vestimentaire**

Ainsi, la réponse aux besoins vestimentaires s'inscrit dans une démarche globale et compréhensive qui fait écho à la situation économique et sociale des personnes accompagnées. Elle ne se réduit pas à combler uniquement un manque de quantité de vêtements, mais à combler les attentes des personnes accompagnées en matière d'habillement selon leurs goûts et l'usage qu'ils souhaitent ou ont besoin d'en faire. L'aide vestimentaire nécessite donc de comprendre les représentations sociales du vêtement et les enjeux identitaires qui expliquent les préférences et pratiques vestimentaires des personnes accompagnées. Cet accompagnement questionne ainsi tout autant l'acte individuel de se vêtir, orchestré par de nombreux idéaux, et les différents facteurs dont il découle et qui sont liés aux normes, le plus souvent implicites, qui caractérisent un environnement, une société. Car l'interprétation et le choix de l'habit sont révélateurs d'une image et d'une identité personnelle, à la fois choisie et biaisée, parfois inconsciente, sous l'influence de codes comme la culture, le milieu social ou encore le sexe et la profession.

Comme l'expliquait Roland Barthes dans un célèbre article publié en 1957 (« Histoire et sociologie du vêtement »), les vêtements que nous portons, comme les mots que nous utilisons, sont des signes. Que nous le voulions ou non, ils prennent sens au regard de normes, implicites ou explicites, consacrées par la société dans laquelle nous vivons. Le vêtement, est à la fois « *acte individuel et institution*

---

<sup>5</sup> Chaque personne en situation de vulnérabilité qui pousse la porte de la CRf doit y trouver un accueil inconditionnel, une écoute bienveillante et une réponse adaptée à ses besoins. La CRf vise une approche globale de la personne en intégrant dans l'accompagnement toutes les dimensions de la vie : il s'agit d'élaborer ensemble un projet, d'ouvrir l'accès aux droits, à l'emploi, aux activités culturelles, d'accompagner à la gestion du quotidien, etc. L'accompagnement global bénévole poursuit plusieurs objectifs : renforcer l'estime de soi et la confiance en soi ; accompagner vers l'autonomie ; développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées ; promouvoir la participation ; redonner une visibilité et une parole aux personnes dites « invisibles ». L'accompagnement global s'illustre au travers de 5 piliers qui ont été définis afin de décomposer plus finement ses attendus et ses principes : l'accueil, l'écoute, l'orientation, l'approche individualisée, l'approche participative.

*collective* », « *habillement* » et « *costume* ». Il est « *habillement* » par le choix personnel que nous faisons chaque matin d'endosser telle ou telle tenue en fonction de notre morphologie, du temps qu'il fait, des tâches que nous avons à accomplir dans la journée. Il est « *costume* » par les normes communément admises dans le groupe social auquel nous appartenons : c'est au regard de ces normes que notre choix personnel sera interprété – les normes du bon goût, de la mode ou encore de la distinction des sexes, des âges ou du statut professionnel ou social. « *Par le vêtement, l'individu actualise sur lui l'institution du costume* »<sup>6</sup>.

Quentin Bell<sup>7</sup>, dans son *Essai sur la sociologie du vêtement*<sup>8</sup>, attire notre attention sur ce qui pour lui constitue une des caractéristiques principales du vêtement : « *Qui de nous est insensible au désagrément qu'il y a à porter certains vêtements que nous nous sentons obligés de porter ? [Mais] nous nous plions à la norme. Il n'y a guère de gens pour défier purement et simplement les règles de l'usage* ». En matière vestimentaire, il existe des codes, des normes, même si nous n'en avons pas toujours conscience. Indépendamment de notre volonté, l'acte de se vêtir dit quelque chose de nous, manifeste symboliquement ou par convention une essence, une ancienneté, une tradition, une caste, une religion, une génération, une position sociale, un rôle économique...

Par ailleurs, le vêtement est aussi « *un lieu privilégié de projection d'une subjectivité et de valeurs, ce qui en fait un signe identitaire puissant* »<sup>9</sup>. Le vêtement « *participe à la mise en scène du social du simple fait qu'il est vu et lu* »<sup>10</sup>. Il est lu, c'est-à-dire interprété, comme indice d'une position ou d'une image sociale. La catégorisation sociale, c'est-à-dire la différenciation que fait un individu pour se démarquer comme appartenant à un groupe se fait notamment par le port de vêtements. La construction vestimentaire est autant une construction pour soi qu'une construction pour les autres<sup>11</sup>. Par le vêtement, nous élaborons un discours pour autrui. Le vêtement est un discours, une seconde peau, il signale des propriétés sociales, révèle des craintes, le désir de laisser paraître quelque chose de sa filiation ou de soi-même.

La notion « d'acte de vêtement » présuppose une action intentionnelle, donc réfléchie et qui engage l'individu qui devient alors, par ce fait, maître de la construction de son identité, du sens qu'il y donne. L'identité se caractérise en outre par une reconnaissance de l'individu, par lui-même et par les autres. A travers le vêtement, on impose ses propres frontières d'identité qui nous permettent d'être reconnus par les autres en tant qu'individus à part entière. Par l'assurance que nous procure le vêtement, nous pouvons ainsi contrôler la perception que les autres ont de nous.

---

<sup>6</sup> Roland Barthes, Histoire et sociologie du vêtement, *Annales ESC*, 3, 1957, p. 432.

<sup>7</sup> Dans les années 1970 Quentin Bell développe une sociologie générale du vêtement, montrant le rôle de celui-ci dans la socialisation des humains dans toutes les sociétés. Pour ce faire, il s'est appuyé sur le travail de Thorstein Veblen (1970) qui fait le lien entre les vêtements et les gestes qu'ils autorisent, limitent ou empêchent dans l'affirmation d'une distinction.

<sup>8</sup> Quentin Bell (1992), *Mode et société : essai sur la sociologie du vêtement*, Paris, Presses universitaires de France., coll. « Sociologie », 262 p.

<sup>9</sup> Fabienne POMEL (2017), « Quand le vêtement fait signe. *Le Roman de la Rose* et l'écriture allégorique des parures », *Sociopoétiques*, n° 2 | 2017 : Sociopoétique du vêtement.

<sup>10</sup> Denis Fleurdorge (2005), « Du vêtement en général... et de celui de l'exclusion en particulier », « S'habiller », *Le Sociographe*, n° 17, 2005, 128 p.

<sup>11</sup> Sylvie Pouilloux (2005), « La construction vestimentaire. Au carrefour du social, du symbolique et du psychique », « S'habiller », *Le Sociographe*, n° 17, 2005, 128 p.

Enfin, explique Roland Barthes, « *les gestes et les attitudes corporelles liés aux façons de se vêtir et de se dévêtir sont significatifs de différentes classes d'âge, de sexe, de fonctions, de rangs et de statuts. Le vêtement révèle autant qu'il cache. Il est le signe et la garantie des corps sexués, du statut politique, économique, social et religieux des personnes. Il relève aussi bien d'attitudes attendues et reconnues par un groupe, par une société donnée, que de stratégies de distinction particulières. Il est tributaire d'espaces et de temps précis.* »<sup>12</sup>

Par exemple, la manière de se vêtir est soumise à la mode, qui imprègne notre imaginaire collectif.<sup>13</sup> Mais, loin de s'exclure, la volonté de distinction et la recherche d'un conformisme social sont intimement liées dans nos choix vestimentaires.<sup>14</sup> Le paraître a une portée politique et éthique, en ceci que « *s'habiller, pour un individu, est un acte sous-tendu par plusieurs exigences et désirs : l'exigence de conformité (ou non) à l'éthique vestimentaire de la société dans laquelle il vit et le désir de personnalisation, d'affirmation de soi dans l'acte de paraître* »<sup>15</sup>.

Ainsi, explique à nouveau Roland Barthes, « *les manières de s'habiller et de se déshabiller – et les discours qui les entourent – sont des révélateurs de pratiques politiques et culturelles ; elles renvoient à des comportements sociaux normés, à une culture des apparences (vestimentaires) et à des constructions idéologiques ; l'allure vestimentaire et corporelle est en ce sens un marqueur d'identité.* »<sup>16</sup>

## **Représentations et usages du vêtement chez les primo-arrivants**

Selon une enquête réalisée en novembre 2018 dans 31 boutiques solidaires de la Croix-Rouge française, le public accompagné dans ces boutiques est composé à 77 % de femmes (elles habillent parfois le reste de la famille), dont un tiers sont monoparentales. La majorité des personnes accompagnées ont entre 25 et 50 ans. 41 % sont au chômage et 28 % ont un emploi précaire.

Les migrants représentent près d'un quart (23 %) des personnes recourant à l'aide vestimentaire. Or, répondre aux besoins vestimentaires d'une personne d'une autre culture peut se révéler particulièrement complexe pour les bénévoles. Dépasser la simple fonction matérielle du vêtement pour saisir la symbolique recherchée dans la tenue vestimentaire, ne pas aborder le besoin vestimentaire par le prisme de la culture française, comprendre l'expérience de déracinement et les multiples référentiels culturels que l'on souhaite rendre visible dans la tenue, etc., autant de difficultés qui rendent les questions interculturelles susceptibles d'affecter l'adéquation de l'accompagnement aux besoins des publics migrants accueillis dans les activités d'aide vestimentaire.

---

<sup>12</sup> Gherchanoc, Florence, et Valérie Huet. « Pratiques politiques et culturelles du vêtement. Essai historiographique », *Revue historique*, vol. 641, no. 1, 2007, pp. 3-30.

<sup>13</sup> Frédéric Monneyron (2021), *La sociologie de la mode*, Collection : Que sais-je ?

<sup>14</sup> Frédéric Monneyron (2021), *La sociologie de la mode*, Collection : Que sais-je ?

<sup>15</sup> Abou Ndiaye, *L'ordre vestimentaire. De la distinction par l'habillement à la culture de l'élégance*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2014, 310 p.

<sup>16</sup> Gherchanoc, Florence, et Valérie Huet. « Pratiques politiques et culturelles du vêtement. Essai historiographique », *Revue historique*, vol. 641, no. 1, 2007, pp. 3-30.

Partis souvent avec peu de choses de leur pays d'origine, les exilés doivent composer avec ce qu'ils trouvent, ce qu'on leur donne, ou plus rarement ce qu'ils achètent, pour continuer leur parcours d'émigration. Le contexte de survie dans lequel ils sont placés au cours du voyage, ainsi que les nécessités du quotidien (se laver, se nourrir, se soigner, s'abriter...) les amènent à composer avec de nombreux objets, dont des vêtements, qui sont autant de marqueurs de leur condition de clandestin et sont très souvent au centre des interactions qui peuvent s'instaurer entre les exilés à la marge et le reste de la société. « *C'est particulièrement visible dans le cadre de la relation humanitaire car l'aide proposée aux exilés est d'abord matérielle et concrète (nourriture, soins, vêtements, matériaux pour la construction d'un abri...)* », constate Olivier Thomas.<sup>17</sup>

Au cours de sa recherche menée à Cherbourg, Olivier Thomas a en effet constaté que « *la plupart des migrants font attention, tant qu'ils le peuvent, à choisir les vêtements et les chaussures qu'ils obtiennent auprès des associations humanitaires et caritatives* »<sup>18</sup>, tant la tenue vestimentaire est un marqueur social. Aussi, parlant des Kurdes irakiens, un bénévole d'une association locale lui fit remarquer en souriant : « *S'ils veulent des chaussures blanches, ils vont jeter les noires même si elles sont neuves. Ils sont exigeants. Tu vois pour certains que ce sont des bourgeois...* »<sup>19</sup>. En qualifiant les exilés d'exigeants et de bourgeois, « *ce bénévole faisait implicitement référence à l'importance qu'ils accordent à la présentation de soi* »<sup>20</sup>. Selon Olivier Thomas, il y a deux logiques qui sous-tendent ce comportement. La première serait liée à la position sociale qu'ils occupaient dans leur pays d'origine. « *Par exemple, beaucoup parmi ceux qui ont transité par Cherbourg entre 2002 et 2009 étaient issus des catégories sociales supérieures (médecins, professeurs à l'université, avocats...)* et il leur arrivait de refuser des vêtements qui auraient marqué trop fortement leur déclassement social. Cela pouvait d'ailleurs susciter l'incompréhension des bénévoles des associations caritatives habitués à venir en aide à des personnes démunies prêtant moins d'importance à la qualité ou au caractère démodé des vêtements. »<sup>21</sup> L'autre logique serait liée au voyage clandestin. « *La tenue vestimentaire participe en effet à la reconnaissance des rôles de chacun : le bénévole d'un côté, l'exilé de l'autre. Porter de vieux vêtements démodés fournis par des associations tend à assigner les individus dans le rôle de l'émigrant et du même coup à les dépersonnaliser en leur désignant une place. Les vêtements peuvent donc contribuer, symboliquement, à déposséder la personne de ce qu'elle est.* »<sup>22</sup>

Quelle que soit l'explication à donner à cette remarque, cet exemple illustre bien la difficulté pour des bénévoles de saisir complètement l'aspect symbolique du vêtement pour les personnes migrantes, l'importance fondamentale de l'image qu'ils renvoient autour d'eux, et la façon dont leur tenue peut être un marqueur social positif ou négatif dans la construction de cette représentation d'eux-mêmes.

---

<sup>17</sup> Olivier Thomas, « Les objets et la condition de migrant », *Géographie et cultures*, 91-92 | 2014, 175-195.

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Ibid.



Frédéric Delangle et Ambroise Tézenas, photographes, se sont intéressés au rôle des vêtements chez les migrants, « *en quoi ils dénoncent, trahissent ou protègent – et pas juste du froid* »<sup>23</sup>. Aidés de bénévoles d'Emmaüs, ils leur ont demandé de choisir une pièce dans le vestiaire avant de les photographier et de recueillir leurs témoignages sur le choix de leur tenue. Ces récits dévoilent toute la complexité du rapport au vêtement de ces jeunes hommes : l'importance d'une tenue pour se protéger du froid, mais de conserver aussi une tenue qui vient du pays d'origine<sup>24</sup> ; le souhait de choisir des tenues du pays d'accueil, mais qui s'accordent avec celles du pays d'origine<sup>25</sup> ; le désir d'être « à la mode », d'être habillé comme tout le monde, pour ne pas être vu, ne pas déranger, ne pas être stigmatisé en raison du port de vêtements traditionnels<sup>26</sup> ; la volonté de s'émanciper vis-à-vis des codes vestimentaires du pays d'origine<sup>27</sup> ; la peur du regard des autres en fonction de la tenue que l'on porte<sup>28</sup>.

« *Les exilés ont compris l'importance de l'image qu'ils renvoient* », selon Olivier Thomas<sup>29</sup>. Par exemple, la plupart de ceux qui tentent de passer clandestinement en Angleterre en se cachant sous ou à l'intérieur des camions mettent plusieurs couches

---

<sup>23</sup> « Comment les vêtements des migrants racontent leur histoire ? », *Néon*, 15/10/2018, <https://www.neonmag.fr/comment-les-vetements-des-migrants-racontent-leur-histoire-et-leur-desir-dintegration-519142.html>

<sup>24</sup> « *J'ai 18 ans et je suis afghan. J'ai choisi ce sweat car dehors il fait froid. Il y a une capuche pour se protéger. Et c'est joli aussi. C'est assorti à ma robe, vous voyez. Ma robe, elle, vient de mon pays. J'ai passé deux ans en Belgique et ma mère a donné cette robe bleue à un ami qui m'a retrouvé en Belgique. J'ai aussi un jean et un pull, mais ils sont sales, là. Je n'ai que deux tenues. Ma robe et mon jean européen.* » Témoignage de Mohammed, 18 ans, réfugié afghan. Coralie Kraft (2019), « How Migrants New to Paris Express Themselves Through Style », *The New Yorker*, 4 avril 2019 <https://www.newyorker.com/culture/photo-booth/how-migrants-new-to-paris-express-themselves-through-style>

<sup>25</sup> « *J'ai choisi ce tee-shirt car il est très beau et, en plus, c'est ma taille. Il me va comme si c'était le mien. Il va bien avec mon turban. Au Soudan, dans ma région, tous les hommes portent un turban.* » Témoignage d'Ahmad, 19 ans, réfugié soudanais. « Comment les vêtements des migrants racontent leur histoire ? », *Néon*, 15/10/2018, <https://www.neonmag.fr/comment-les-vetements-des-migrants-racontent-leur-histoire-et-leur-desir-dintegration-519142.html>

<sup>26</sup> « *Là, j'ai choisi un pantalon beige-kaki qui est ma couleur préférée. C'est une couleur unique. Etre à la mode, c'est attirer les gens autour de vous et donner une bonne image de vous. La mode traditionnelle en Guinée est très colorée, avec des couleurs électriques dans les motifs. [...] Faut pas se mentir, je ne suis pas tellement bien dans les habits traditionnels. [...] Ici, nous voulons vivre comme tout le monde. Mon idée, ce n'est pas d'offenser quelqu'un, je suis venu pour chercher à être dans la norme, je ne veux pas de problème. C'est pourquoi j'ai dit que j'avais peur des images.* » Témoignage d'Aboubacar, 21 ans, réfugié guinéen (Guinée-Conakry). Coralie Kraft (2019), « How Migrants New to Paris Express Themselves Through Style », *The New Yorker*, 4 avril 2019 <https://www.newyorker.com/culture/photo-booth/how-migrants-new-to-paris-express-themselves-through-style>

<sup>27</sup> « *J'aime ces habits... j'aime m'habiller comme un Américain ! En Somalie, on ne s'habille pas aussi serré, vous savez, on met des habits plus larges. Ma famille n'aimerait pas trop me voir habillé comme ça. Ils trouveraient ça trop près du corps. En France, je suis libre de m'habiller comme je veux.* » Témoignage de Bashir, 20 ans, réfugié somalien. Coralie Kraft (2019), « How Migrants New to Paris Express Themselves Through Style », *The New Yorker*, 4 avril 2019 <https://www.newyorker.com/culture/photo-booth/how-migrants-new-to-paris-express-themselves-through-style>

<sup>28</sup> « *Quand je mets cette tenue [sa robe afghane] à Paris, je n'aime pas car on me regarde, tout le monde me regarde, ils pensent que je suis un terroriste. Je ne veux pas qu'on me regarde. Une fois, une fille dans la rue m'a dit : "C'est très joli, cette robe." Je lui ai dit : "Merci."* » Témoignage de Mohammed, 18 ans, réfugié afghan. « Comment les vêtements des migrants racontent leur histoire ? », *Néon*, 15/10/2018, <https://www.neonmag.fr/comment-les-vetements-des-migrants-racontent-leur-histoire-et-leur-desir-dintegration-519142.html>

<sup>29</sup> Olivier Thomas, « Les objets et la condition de migrant », *Géographie et cultures*, 91-92 | 2014, 175-195.

de vêtements, dans l'objectif est de disposer de vêtements propres à l'arrivée, car de la poussière et de la graisse sur le pantalon ou le manteau les feraient immédiatement repérer à la descente des camions. Aussi, de manière générale, porter des vêtements propres permet de se détacher des représentations communes du clandestin et donc de l'indésirable<sup>30</sup> et d'échapper au processus d'étiquetage. « *Au quotidien, pour ceux qui sont dans l'attente de passer, la tenue vestimentaire peut d'ailleurs constituer un camouflage efficace pour se fondre dans la population locale. Dans différentes villes et villages de transit (Cherbourg, Dieppe, Dunkerque ou Calais entre autres), il est intéressant de remarquer que la plupart des habitants ne voient pas les exilés parmi eux. Dans les discours, le migrant est presque toujours ailleurs, dans un lieu caché ou à l'écart. Pourtant, ils fréquentent les centres-villes, les marchés, ou encore les bureaux de tabac... Mais lorsqu'ils portent des vêtements propres et récents, il est difficile de les différencier du reste de la population si on ne connaît pas leur visage. Ainsi, le vêtement est un objet important au cours de l'émigration puisqu'il peut participer à la reconnaissance des individus en tant qu'exilés (et « clandestins ») et par conséquent à la définition des comportements ou la forme des relations sociales qui vont s'instaurer à leur égard.* »<sup>31</sup>

## Objectifs de la recherche

Le vêtement véhicule une image de soi en société, ce qui le place au cœur de la problématique des identités. Il est aussi « *l'instrument de la dignité de l'homme et le symbole de sa fonction humaine* »<sup>32</sup>. Cet objet est donc d'une importance fondamentale. Or, « l'acte de vêtement », pour reprendre l'expression de Roland Barthes, demeure encore négligé par les sciences sociales, notamment la sociologie<sup>33</sup>. En particulier, la façon dont la migration affecte les modes vestimentaires de ceux qui décident de vivre ailleurs<sup>34</sup><sup>35</sup> pose de nombreuses questions et hypothèses qui méritent d'être étudiées. Par exemple, le souci de se fondre dans la masse, pour ne surtout pas être considéré comme un réfugié<sup>36</sup><sup>37</sup><sup>38</sup>, via des vêtements à l'allure d'universalité sans référence culturelle spécifique (chemise, tee-shirt, jean, parka, survêtement, bonnet, sac à dos, capuches etc.) serait bien plus important chez les hommes migrants que chez les femmes.<sup>39</sup>

<sup>30</sup> Michel Agier (2011), « Il y a le monde, et il y a les indésirables au monde », *Article 11*, <http://www.article11.info/?Michel-Agier-II-y-a-le-monde-et-il>

<sup>31</sup> Olivier Thomas, « Les objets et la condition de migrant », *Géographie et cultures*, 91-92 | 2014, 175-195.

<sup>32</sup> André Leroi-Gourhan (1973), *Evolution et Techniques, 2 Milieu et Techniques*. Paris : Albin Michel.

<sup>33</sup> Clara Lévy et Alain Queminn (dir.) (2011), « Pour une sociologie de la mode et du vêtement », *Sociologie et sociétés*, vol. XLIII, n° 1, printemps 2011.

<sup>34</sup> « L'habit ne fait pas le migrant », Cultures et migrations. Les apports artistiques et culturels des migrations d'hier et d'aujourd'hui, Cycle de conférences organisé par Emmaüs solidarité et le Musée de l'Histoire de l'immigration, Centre d'hébergement Jean Quarré, Paris, février 2017.

<sup>35</sup> Jacques Barou, « Variations des comportements vestimentaires chez les immigrés africains », *Hommes & migrations*, 1310 | 2015, 93-98.

<sup>36</sup> Anna Topaloff (2018), « Why Fashion Can Be Vital for Some Refugees », *Vice*, 7 août 2018. <https://www.vice.com/en/article/mbk8ga/why-fashion-can-be-vital-for-some-refugees>

<sup>37</sup> Tuva Wiking Holmlander (2021), « "Material Survival Strategies": Protective Dress Practices Among Young Afghan Migrants in Sweden », *The Fashion Studies Journal*.

<sup>38</sup> Kaisu Koskela (2021) « Claims to a nation, dressing the part and other boundary making strategies by skilled migrants in response to ethnic categorization », *Social Identities*, 27:2, 245-261.

<sup>39</sup> « La migration au féminin : les vêtements des femmes migrantes », projet de Monique Selim et Wenjing Guo mené dans le cadre du projet MIGROBJETS, qui propose une analyse multilingue et pluridisciplinaire des images d'objets des exilés diffusés sur internet (journaux en ligne, plateformes

C'est pour participer à la réflexion sur les représentations et usages du vêtement chez les primo-arrivants et la nécessité d'intégrer les enjeux interculturels pour mieux adapter les activités textiles de la CRf que la Fondation Croix-Rouge française a décidé de lancer cet appel. Celui-ci invite à étudier les usages plurivoques du vêtement chez les personnes migrantes, tantôt marqueur culturel pour réaffirmer une identité malmenée par l'expérience de l'exil, tantôt marqueur social pour affirmer sa place au sein d'un groupe et rompre avec une situation de déclassement induite par les privations et les vexations quotidiennes vécues dans la société hôte, etc.

Ces usages multiples du vêtement sont potentiellement liés à la diversité des trajectoires individuelles induites par le vécu migratoire, et à des déterminants sociodémographiques (âge, sexe...), économiques et culturels à prendre en compte dans la réponse apportée par les bénévoles impliqués. Les questions interculturelles sont susceptibles d'affecter l'adéquation de l'accompagnement de la Croix-Rouge française aux besoins des publics primo-arrivants accueillis dans les activités d'aide vestimentaire, en raison de référentiels culturels différents entre les bénévoles et les personnes accueillies. La prise en compte de ces dimensions pourrait renforcer la relation d'accompagnement que la Croix-Rouge française, à travers toutes ses activités, ambitionne de proposer à toute personne en situation d'exil et/ou de vulnérabilité et améliorer l'offre proposée dans les vestiboutiques, boutiques Chez Henry et vestiaires.

- Quels sont les déterminants sociaux, économiques, culturels expliquant la fonction et l'usage attribués aux vêtements par les personnes migrantes ?
- Comment les bénévoles appréhendent-ils les enjeux interculturels dans les boutiques solidaires de la CRf ?
- Quels sont les effets collatéraux d'un manque de compréhension des préférences et pratiques vestimentaires des personnes migrantes accompagnées ?
- Quels outils, quelles formations proposer aux bénévoles pour accompagner le public primo-arrivant ?
- Comment adapter l'offre vestimentaire au public primo-arrivant dans les activités textiles de la CRf ?

## **Zone géographique de recherche**

La recherche aura lieu en **France**.

---

pour les migrants, blogs, reportages photographiques, réseaux sociaux, musées) afin d'en mesurer les impacts en termes de construction des figures du migrant dans les pays de destination et de départ. Voir Corinne Alexandre-Garner et Alexandra Galitzine-Loumpet (Dir.) (2020), *L'objet de la migration, le sujet en exil*, Presses universitaires de Paris-Ouest Nanterre.

## Conditions de candidature

---

Le financement accordé par cet appel de la Fondation Croix-Rouge française a pour objectif de couvrir le coût d'une recherche dans le cadre d'un projet individuel.

Seules les personnes rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- justifier une disponibilité minimum de 6 mois durant l'année consacrée à la recherche ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Il n'existe pas de condition de nationalité.

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, les candidats doivent :

- présenter leur projet de recherche en langue française ;
- être soutenus dans leur candidature par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 13 septembre 2022 à minuit (heure de Paris)**.

# Dépôt de candidature

---

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur son site ([www.fondation-croix-rouge.fr](http://www.fondation-croix-rouge.fr)). Après la création de son compte, le candidat accède à son espace personnel depuis lequel il/elle peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature.s.

## Formulaire de candidature

Le candidat renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel ;
2. la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile ;
5. un chronogramme détaillé des étapes clés du projet de recherche ;
6. une lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet ;
7. une lettre de référence (optionnel) ;

Les candidatures en ligne seront ouvertes **du 1<sup>er</sup> août 2022 au 13 septembre 2022 à minuit (heure de Paris)**. A cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entraînera le rejet automatique de la candidature.

Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le candidat peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il sera tenu informé des résultats.

## Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature sont évalués par des membres du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés, des lauréats des Prix de recherche honorifiques et l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, un comité de sélection, incluant des représentants du partenaire de l'appel, établit une proposition de sélection soumise à la gouvernance de la Fondation, qui procède enfin à la sélection finale. Les résultats sont communiqués par mail à tous les candidats au lendemain de cette sélection, soit le **14 octobre 2022**.

## Modalités du soutien financier

---

- Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira à chaque lauréat :
  - une **bourse de recherche individuelle de 18 000 euros** ;
  - la possibilité de solliciter une **participation aux frais d'assurance liés au terrain** (pour un montant maximum de **500 euros**).
- De plus la Fondation propose un accompagnement et les avantages suivants :
  - un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
  - un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :
    - traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l'**article scientifique** et du numéro de la série « **Pratiques & Humanités** » (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
    - soutien pour publier dans des revues d'excellence et la revue **Alternatives Humanitaires**
    - participation aux « **Rencontres de la Fondation** » ou à d'autres événements de valorisation internationaux
    - création d'un **espace dédié à la recherche** conduite sur le site de la Fondation
  - un abonnement d'un an à la revue *Alternatives Humanitaires*
- Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat/e est seul/e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- La Fondation procède au versement de la bourse en 4 fois : 3 versements de 5 000 euros, dont le premier intervient au démarrage de la recherche, et un solde de 3 000 euros à la remise des livrables finaux.
- La période de recherche commence au plus tôt le **1er novembre 2022**, au plus tard le 15 novembre 2022. Cependant le versement de la première tranche du financement est conditionné par la confirmation par le lauréat à la Fondation par tout moyen écrit du début de ses travaux. Tout retard doit être justifié et entraîne un délai du premier versement jusqu'à obtention de cette confirmation. Tout retard dans le début des travaux de recherche, l'envoi des rapports intermédiaires ou livrables finaux, ou bien tout changement dans la conduite de la recherche qui par son caractère injustifié ou son ampleur remet en cause sa faisabilité dans les délais et formes (problématique, méthodologie, etc.) prévus par le projet initial soumis lors de la candidature du/de la lauréat/e entraînera l'annulation du financement.
- L'attribution de la seconde et troisième tranche du financement dépend de la volonté expresse réaffirmée du/de la lauréat/e à poursuivre son travail par l'envoi des deux rapports d'étape selon les dates prévues par le calendrier scientifique de la Fondation. Le lauréat doit informer la Fondation, dans les meilleurs délais, de tout arrêt prématuré de ses recherches. Ainsi, à défaut de réaffirmer sa volonté expresse de poursuivre son travail dans les conditions prévues ci-avant en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues, il sera mis fin au versement du financement, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.
- Au cas où, dans l'intervalle séparant l'attribution du financement du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrait(en)t dans le ou les pays de recherche

pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment le financement. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

## **Obligations**

---

- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d'attribution de financement de la Fondation.
- Le lauréat s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le lauréat s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et livrables finaux. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée d'études organisée par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le lauréat à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le lauréat étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le lauréat consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur qui reste propriétaire de son travail.
- Le lauréat s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le lauréat dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le lauréat et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

# Calendrier

---

1 <sup>er</sup> août 2022	Lancement de l'appel à candidatures
13 septembre 2022	Clôture des candidatures à minuit (heure de Paris)
16 septembre – 2 octobre 2022	Evaluation des candidatures
13 octobre 2022	Sélection par la gouvernance de la Fondation
14 octobre 2022	Annonce des résultats par mail à tous les candidats
15-31 octobre 2022	Signature par le lauréat de la charte et de la convention d'attribution du financement
1 <sup>er</sup> novembre 2022	Début de la recherche
1 <sup>er</sup> novembre 2023	Fin de la recherche

*La Fondation Croix-Rouge française traite, en sa qualité de responsable de traitement, des données personnelles vous concernant pour les besoins de l'étude et du traitement de votre dossier de candidature. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux personnes habilitées de la Fondation.*

*Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression sous certaines conditions, d'opposition pour motifs légitimes de vos données et du droit d'obtenir la limitation du traitement. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès.*

*Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à l'adresse suivante : [contact@fondation-croix-rouge.fr](mailto:contact@fondation-croix-rouge.fr) ou à l'adresse postale suivante : Fondation Croix-Rouge française au 21 rue de la Vanne – CS 90070 – 92126 Montrouge Cedex. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité française de protection des données, la CNIL.*

***Dans le cadre du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme et blanchiment d'argent, tout candidat sélectionné est susceptible d'être soumis à vérification auprès de notre sous-traitant CSI Web.***



**Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :**

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

21 rue de la vanne

CS 90070

92126 Montrouge Cedex

+33(0)1 40 71 37 90

[recherche@fondation-croix-rouge.fr](mailto:recherche@fondation-croix-rouge.fr)